

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-2370 rév. 0

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :

The French Committee for Accreditation certifies that :

**BATAILLE ET RENARD
10 ALLEE LAVOISIER
59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

SIREN : 987720471

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**

fulfills the requirements of the standard :

et aux règles d'application du Cofrac

and Cofrac rules of application

en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domain of activities of :*

ÉLECTROMÉCANIQUE / ELECTROMECHANICS

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *which activities are precisely described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr)* :

3-2370 rév. 0

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.

and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / **Valid from : 21/10/2025**

Date de fin de validité / **Valid until : 30/09/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment - Industries - Santé,
Pole manager - Building - Industries - Health,

DocuSigned by:

FE90541BBC0D49D...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-2370 rév. 0

Organisme d'inspection accrédité :

BATAILLE ET RENARD

**10 ALLEE LAVOISIER
59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

2 - ÉLECTROMÉCANIQUE / 2.3 - Manèges et Attractions /

2.3.1 - Contrôles techniques réglementaires relatifs à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines et parcs d'attractions #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
2.3.1a	a) Contrôle initial des matériels neufs	<p>Loi n°2008-136 du 13 février 2008 relative à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines et parcs d'attractions Décret n°2008-1458 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de la loi n°2008-136 Arrêté du 12 mars 2009 relatif aux modalités du contrôle de la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines et parcs d'attractions (matériels liés au sol de façon permanente) Arrêté du 12 mars 2009 relatif aux modalités du contrôle de la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines et parcs d'attractions (matériels itinérants) NF EN 13814 - Machines et structures pour fêtes foraines et parcs d'attractions - Sécurité Textes et normes rendus applicables par les référentiels</p>

Section Inspection

**Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à
BATAILLE ET RENARD**

IMPLANTATIONS	ADRESSE
BATAILLE ET RENARD	10 ALLEE LAVOISIER 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Date de prise d'effet : **21/10/2025**

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr